

Bouqu'info



www.boultursuippe.fr / Application CENTOLIVE / Mon App Citoyen

n°165

Mai
2021

Informations pratiques

Les Naissances à Boult sur Suippe :

LEPERLIER Léandre né le 20 mars 2021
POTHIER Laurène née le 26 mars 2021
OLIVIER Timothée né le 23 avril 2021



Bienvenue à eux !

Les élections Régionales et Départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021 (de 8 heures à 18 heures) :

Etant donné qu'il y aura 2 scrutins, le bureau de vote est transféré à la salle des fêtes. Afin de respecter les normes sanitaires en vigueur, le port du masque sera bien évidemment obligatoire (il devra bien recouvrir la bouche et le nez), ainsi que la désinfection des mains à l'entrée du bureau de vote. Il serait également judicieux que chaque votant vienne avec son propre stylo. Il vous sera demandé de ne pas venir accompagné d'une personne non votante et de ne pas bavarder à l'intérieur du bureau de vote. Enfin, seules 6 personnes seront autorisées à être simultanément dans le bureau de vote.

Exceptionnellement, un électeur pourra être porteur de 2 procurations établies en France (au lieu d'1 seule habituellement). NOUVEAU : vous pouvez faire une demande de procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr, l'imprimer et la déposer à la gendarmerie.

Nous sommes à la recherche d'assesseurs pour la tenue des bureaux de vote. Merci de contacter la mairie si cela vous intéresse.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2021 :



Le conseil, après en avoir délibéré, décide :

- de ne pas modifier les taux d'imposition par rapport à l'année dernière : Taxe Foncière (Bâti) : 44,01 % et Taxe foncière (non bâti) : 19.75 %
- de ne pas accorder des subventions à toutes les associations et en a même baissé certaines au vu des dossiers et du Covid qui a annulé presque toutes les activités. Si les activités reprennent, les associations pourront refaire une demande en cours d'année en cas de besoin
- d'adopter le budget primitif 2021
- de créer un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe en remplacement du poste de rédacteur devenu obsolète
- de limiter à 40 % de la base imposable l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'ensemble des constructions nouvelles, reconstructions et additions à usage d'habitation à compter du 1^{er} janvier 2022

Pour information, état des indemnités perçues en 2020 :
ERBISTI Sandrine : 7457.02 € / FORTIER Jérôme : 7457.02 € /
THIEBEAUX Christian : 17 506.56 € / WUIBOUT Frédéric : 4774.01 €.

Avis aux propriétaires de chiens :



**JE N'UTILISE
PAS ENCORE
LES TOILETTES**

**SOIS UN POTE,
RAMASSE MA CROTTE !**

Point Info Travaux :

- Les différents projets d'aménagement du parc de la Pouplicie sont à l'étude et des demandes de subventions vont être déposées.
- Les travaux du déplacement de la bibliothèque devraient pouvoir bientôt démarrer. Le maître d'œuvre recruté a déposé les dossiers auprès de la DDT pour l'accessibilité et auprès du SDIS pour la sécurité incendie.
- Les grilles devant les portes nord et sud de l'église ont enfin été posées. Elles permettront de ventiler et d'assainir l'église qui est bien dégradée avec l'humidité ambiante.
- Point sur l'avancée du projet de déviation des RD 74 / RD 966 (prolongation de la déviation actuelle) : des études démarrent cette année :

- étude de trafic en mai
 - étude de diagnostic des enjeux environnementaux d'avril à décembre (inventaire de la faune et la flore...)
 - étude de diagnostic des enjeux agricoles en juin (pour déterminer le futur tracé de la déviation)
 - relevés topographiques déjà réalisés en mars
- Les phases d'étude concernant les aménagements de sécurité des routes départementales (RD 20 et 74) traversant notre village sont arrivées à leurs termes. Elles ont été menées par la commune en concertation avec le département (réglementation, contribution au financement) et le grand Reims (relevés de trafic) avec pour objectif principal de sécuriser la circulation, qu'elle soit piétonne, cycliste ou automobile sur ces axes fréquentés de notre commune, en limitant, notamment, la vitesse et les interactions entre chaque mode de déplacement dans les zones identifiées sensibles. Le cahier des charges de la commune pour ces aménagements a été déterminé en suivant ces principes : accroître la sécurité des habitants, ne pas générer de nuisances et conserver une bonne fluidité de circulation.

Ce qui va être réalisé concrètement :

- ❖ **Rue de Bazancourt : création d'un plateau surélevé au niveau de l'accès au lotissement des Ferrières (zone 30) et création d'un passage piéton sécurisé**
- ❖ **Rue de Saint Etienne : création d'une écluse et création et modification (élargissement) de places de stationnement avec effet chicane**
- ❖ **Rue de Saint Roch : création d'écluses dans les deux sens**
- ❖ **Centre village (mairie, école) : création d'une zone 30 avec marquage au sol spécifique, mise en priorité à droite des rues du Canal, Neuve et Marguerite Poirson, éléments de signalisation verticale spécifique**

La consultation des entreprises intervenantes est finalisée, les travaux seront réalisés prochainement.

- le nouveau sens de circulation rue des crayères, ruelle des crayères, rue du canal et ruelle Goyeux sera effectif à compter du 20 mai (arrêté et plan consultables en mairie ou sur le site internet de la commune). Des panneaux de signalisation seront mis en place prochainement.



Rappels CIVISME et bien vivre ensemble :

- il est du devoir de chacun de faire en sorte que notre village reste propre : Merci de veiller à la propreté des caniveaux aux abords de vos habitations. Merci de ne pas jeter de débris (et notamment des masques jetables) sur la voie publique (de nombreuses poubelles installées récemment sont à votre disposition)
- rappel sur les horaires des bruits de voisinage : les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 / Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 / Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Don du Sang :

Devenez un Super Héros **le vendredi 14 mai** en donnant votre sang ! (anciennes salles de classe) de 15h30 à 19h.



Le Monde associatif

Atypik'ART (Créateurs, artistes et artisans de champagne ardenne et picardie) :

L'association espère, après plus d'un an sans pouvoir proposer d'événements, à cause de la situation sanitaire, vous proposer **le week end du 26 et 27 juin « La Fête de l'Eté et de l'Artisanat »** ! (sous réserve des conditions sanitaires du moment).

Au programme : marché artisanal tout le week-end, chasse au trésor en famille (samedi 14h), concert Pop Rock (samedi 18h30), concours de pétanque (dimanche 14h), concours du « Chapeau le plus atypique » (dimanche 17h), maquillage, animations, restauration, buvette, tombol'ŒUFS... Un protocole sanitaire sera en place (port du masque obligatoire).

Vous pouvez dès à présent vous inscrire aux différents concours de ce week-end par mail à atypikart@gmail.com ou par téléphone au **06.85.88.98.10**. Vous pouvez suivre l'événement sur notre page Facebook et découvrir toutes les animations et les artisans présents.

En espérant vous y retrouver, en attendant prenez soin de vous !



Association foncière de Boulton sur Suipe :

L'association est constituée de propriétaires de terres remembrées sur le territoire de la commune et son rôle consiste à gérer les aménagements fonciers tels que les chemins, dépôts de betteraves, etc.

Lors du remembrement, les chemins ruraux appartenant à la commune à l'intérieur du périmètre remembré ont été rétrocédés à la commune, ce qui lui a permis de se constituer une réserve foncière pour créer entre autres des jardins communaux. Les chemins actuels ont été créés grâce à l'apport des propriétaires de terre d'un pourcentage de leur surface remembrée.

Ces chemins sont donc privés et les travaux d'aménagements réalisés (empierrement, goudronnage, entretien..) sont financés par notre association qui en est aujourd'hui propriétaire.

La réglementation autorise un droit de passage sur ces chemins à la population à condition de ne pas nuire à l'activité agricole et de respecter le code de la route. Une signalisation vient d'être mise en place pour dégager toute responsabilité des membres de l'association au cas où des personnes étrangères à l'association seraient victimes d'un accident sur ces chemins.

Comprenant bien que, pour beaucoup, ces chemins constituent une façon agréable de se promener et de profiter de notre belle campagne, il est important également d'être conscient que ces chemins sont privés et ont pour 1^{ère} vocation l'exploitation des parcelles agricoles.

Vent de Boulton :

L'association, créée en 2020, vise à sensibiliser à l'urgence climatique en accompagnant les personnes vers un mode de vie plus résilient et en recréant de la solidarité et du partage au sein du territoire environnant la commune de Boulton Sur Suipe. Nous allons, enfin, pouvoir nous rencontrer !

La distribution des paniers de légumes bio reprend : pour la 6^{ème} année, "Les jardins du marais" vous livrent des paniers de légumes bio et de saison à venir retirer tous les lundis soirs sous le préau de la salle des fêtes. Vous vous engagez directement avec les maraîchers pour une année allant de fin mai 2021 à fin février 2022. Pour adhérer ou pour tous renseignements : contact.cgb@orange.fr

Nous vous proposons aussi d'adhérer à l'association et de bénéficier de notre Système d'Échange Local (SEL). Venez échanger vos services, votre matériel ou des objets dont vous n'avez plus l'utilité (vêtements, déco ...)

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 juin de 15h à 17h pour un atelier "fabrication des produits ménagers naturels et zéro déchet : la lessive et le nettoyant multi-usage" pour les adultes et un atelier "fabrication de tawashi (éponge en tissu recyclé) et de bouquets garnis" pour les enfants de 6 à 15 ans. Vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous vite par mail : emilielebris@orange.fr, le nombre de places est limité.

Pour tous renseignements ou pour nous rejoindre, contactez-nous par mail. Vous pouvez aussi venir nous rencontrer le samedi 22 mai de 9h à 12h à la Filature lors de la journée de la biodiversité. A très vite !

Les derniers événements à BOULTON-SUR-SUIPE

A la bibliothèque...

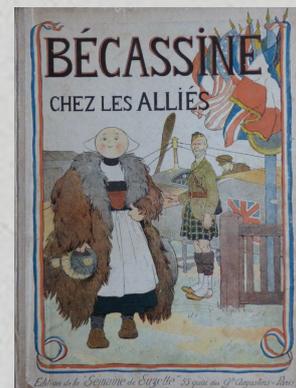
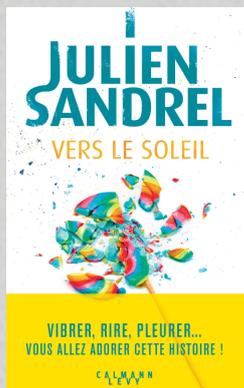
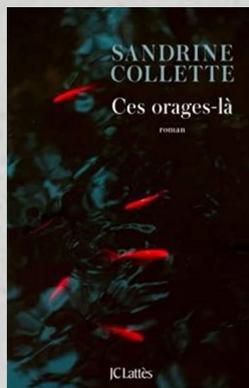
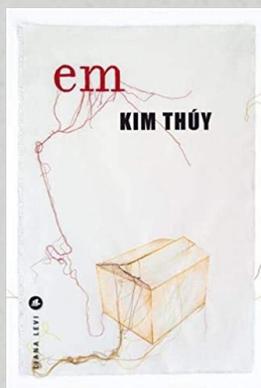
En appliquant les gestes barrières, la bibliothèque continue à vous accueillir aux jours et horaires habituels:

lundi 16h30 à 18h30 / mercredi 14h à 15h30 / vendredi 16h30 à 18h

Lectrices et lecteurs, vous trouverez un grand choix de lecture pour tout âge.

- ✚ **Em de Kim Thûy** : en vietnamien, ce mot veut dire « toute sa tendresse pour l'autre ». Ces orphelins métis en ont bien besoin lors de cette guerre de décolonisation. Intense en émotions.
- ✚ **Ces orages là de Sandrine Collette**: relation toxique qui détruit, emmène très bas. Pourra-t-elle lui pardonner? Oppressant mais combien sont sous cette emprise !
- ✚ **Vers le soleil de Julien Sandrel** : l'histoire s'appuie en partie sur un fait divers dramatique : l'effondrement du pont Morandi à Gênes. Plaisant et lumineux.
- ✚ **Journal d'un dégonflé " Sauve qui peut "**
- ✚ **La cabane magique " A la poursuite des voleurs de chevaux "**

...et une belle collection de BD sur cette jeune fille ronde et naïve, née en 1905 sous la plume de Joseph Porphyre Pinchon et prénommée **Bécassine**. Vous passerez un joyeux moment en sa compagnie !





Concours maisons avec jardin ou cour fleuris 2021 !

L'embellissement de notre village va commencer fin mai avec la plantation de fleurs par les employés communaux donnant ainsi de belles couleurs à notre commune. Pour continuer dans cet élan, la mairie a décidé de relancer le concours maisons avec jardin et/cour fleuris.

Ce concours est ouvert à tous les bouquins(es) et est gratuit. Il faut néanmoins que votre jardin ou cour soit visible de la rue afin que le jury puisse l'évaluer avec ou sans votre présence (respectant ainsi les gestes barrières). **L'inscription se fait avant le 24 juin 2021 par retour du bulletin fourni dans ce bouqu'info en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ou en le renvoyant par mail. Le jury passera évaluer les concurrents entre le 28 juin et le 9 juillet.** Une cérémonie de remise des prix aura lieu début septembre (sous réserves des conditions sanitaires).

1^{er} prix : un bon d'achat à Floralies Garden de 100 euros

2^{ème} prix : un bon d'achat à Floralies Garden de 60 euros

3^{ème} prix : un bon d'achat à Floralies Garden de 30 euros

Pour les gagnants suivants, un lot surprise ! **Chaque participant sera gagnant !** Alors n'hésitez pas à participer !



Balade arborée

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous balader dans le village et ses alentours, à pied, en vélo, en rollers...tranquillement ou au pas de course...seul, en famille ou entre amis...parcours de santé ou simplement prendre l'air.

Il existe 3 **parcours pédestres** balisés :

LE RENARD : parcours jaune de 4 km

LE CHEVREUIL : parcours rouge de 8 km

LE LIEVRE : parcours vert de 14 km

Vous trouverez un plan détaillé des 3 circuits pédestres devant la mairie ou sur le chevalet d'un personnage en bois rue du Bout de Rez et est téléchargeable depuis le site de la commune.

Si vous souhaitez varier votre promenade, venez découvrir les « **ARBRES DE VIE** » Ces arbres d'essences différentes ont été plantés depuis plusieurs années en l'honneur des enfants du village, nés cette année là.

LE LIQUIDAMBAR, le Copalme d'Amérique (2014)
situé dans le terrain de jeux, près de la Poupée.

LE TULAPIER DE VIRGINIE, Linodendron tulipifera (2015)
situé dans la prairie, plage de la Rochelle.

L'ARBRE AUX QUARANTE ECUS, le Ginkgo biloba (2016)
situé également dans le lotissement de la Rochelle.

LE SAULE PLEUREUR, Salix Babylonica (2017)
situé au bout de l'allée Marguerite Poinson.

LE POMMIER Belle de Boskoop, Malus (2018) situé dans le lotissement Le Paradis, rue des coquelicots

LE CEDRE DU LIBAN, Cedrus pandula (2019) situé dans le virage de la rue de la Suippe



(Photo d'archive 2015)

Si vous avez une idée pour la plantation de l' « arbre de vie » pour les enfants nés en 2020, le comité environnement est à votre écoute.

Alors chaussez vos baskets pour parcourir et découvrir les richesses du village. N'oubliez pas de respecter l'environnement naturel, la faune et la flore. Belle promenade.

Si vous n'arrivez pas à inciter vos enfants à la randonnée, il existe un site « trouve mon galet 51 » qui consiste à trouver et cacher des galets personnalisés. Motivation assurée.

Pour les plus grands, il y a le « Géocaching » pour trouver à l'aide d'un GPS ou d'un Smartphone des petites boîtes cachées dans des endroits intéressants, historiques ou nature. On se prend vite au jeu.

**« Un arbre qui tombe fait beaucoup de bruit, une forêt en germination ne fait aucun bruit »
GANDHI.**